

Résolution présentée par les délégation du

Bangladesh & Kiribati

Thème Développement durable

Concerne Création d'un système d'îles flottantes en matériaux recyclés

L'Assemblée Générale,

Alarmée de constater que limiter le réchauffement climatique à l'objectif 1,5° amènerait 532 millions de personnes à retrouver leurs lieux d'habitations dans des zones situées sous le niveau de la mer et que dans le cas où l'on atteindrait les 4°, plus d'un milliards de personnes seraient menacées de migration due à la montée des eaux,

Relevant que l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme garantit à toute personne un niveau de vie suffisant et sous-entend le droit à un logement décent où vivre, ce futur flux migratoire massif sera très difficile à gérer compte tenu des exigences de la déclaration,

Préoccupée par les 267 espèces marines affectées par l'océan de plastique, aussi appelée la grande poubelle, d'une superficie de 3,5 millions de km<sup>2</sup> (soit 1/3 de l'Europe; 6 fois la France), en effet, 4 à 12 millions de tonnes de plastiques finissent chaque année dans les océans,

Soulignant qu'à ce jour, il n'existe toujours pas de droit d'asile environnemental, effectivement, le droit international n'a pas prévu de statut défini juridiquement pour les réfugiés climatiques et la perspective d'une augmentation rapide de ces réfugiés mettraient grandement les pays d'accueil en difficulté économique et politique,

Déplorant que l'indifférence gouvernementale et médiatique vis-à-vis de la montée des eaux ne fasse que retarder l'action des États membres de l'ONU et d'aggraver les conséquences,

Propose la création d'une section, dans la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatique (UNFCCC) en coopération avec le programme des Nations Unies pour les établissements humains (PNUEH), exclusivement dédiée à la lutte contre la montée des eaux s'assurant que chaque pays membre de l'ONU alloue un certain budget au projet d'îles flottantes selon le principe du pollueur-payeur;

- la construction d'îles flottantes, pour les pays fortement touchés par la montée des eaux sur les côtes ou en pleine mer en se basant sur le projet Océanix dirigé par Bjarke Ingels Group (agence danoise).

Le texte français fait foi